Examens complémentaires

Le service de médecine de prévention des personnels dispose de matériel médical performant afin de réaliser des examens complémentaires qui permettent de conseiller les personnels et de l'orienter pour des soins adaptés, si nécessaire.

De nombreux examens complémentaires sont réalisés dans notre service, en fonction des risques professionnels auxquels les personnels sont exposés.

• **Bruit** : une audiométrie en conduction aérienne peut être réalisée. Cet examen peut également comprendre une otoscopie.

• **Troubles musculo-squelettiques** : la mesure de l'angle de flexion/extension des articulations par goniométrie peut être réalisée. Une dynamométrie permet d'évaluer la force de préhension de manière comparative dans le temps.

• **Produits chimiques** : des tests de dépistage urinaire par bandelettes semi-quantitatives permettent de rechercher la présence de protéines, de sang ou de sucre dans les urines, des bilans sanguins sont aussi réalisés dans le service.

• **Agents biologiques** : des bilans sanguins, des sérologies spécifiques et des dosages d'immunoglobulines sont réalisées en fonction des agents biologiques auxquels les personnels risquent d'être en contact.

• **Aéro-contaminants (nanoparticules, poussières, aérosols, fibres…)** : une exploration fonctionnelle respiratoire peut être réalisée afin de mettre en évidence un asthme ou d'autres répercussions sur la fonction respiratoire. Dans certaines situations, des dosages des immunoglobulines totales et spécifiques sont réalisés afin de déterminer l'origine professionnelle d'une allergie ou d'un asthme.

•**Fumées de combustion et monoxyde de carbone (CO)**: une évaluation du CO dans l'air expiré (piCO Smokerlyzer) permet de connaître le niveau d'intoxication ou d'imprégnation au CO lors d'une campagne de mesurage ciblée.

•**Conduite d'engins et de véhicules** : Des tests visuels automatisés (ergovision) permettent d'apprécier la vision de loin, mais également le champ visuel périphérique. La vision des couleurs peut être évaluée aussi.

• **Travail sur écran** : Des tests visuels automatisés et manuels (ergovision) permettent d'apprécier les performances visuelles de près et en vision intermédiaire. Ils sont complétés par la recherche d'un astigmatisme, d'un trouble des phories (point dans la grille) et d'un trouble de la fusion. Un trouble des phories peut être dépisté, source de fatigue visuelle et de maux de tête.

• **Poste de sécurité / travailleur isolé**: enfin, en cas de présence de sucre dans les urines, une glycémie par prélèvement capillaire (Reflotron) permet de dépister un diabète débutant passé inaperçu jusque-là, pour une prise en charge précoce.

• **D'autres examens complémentaires**, rendus nécessaires par l'exposition à certains risques professionnels ou nécessaires à la détermination de l'aptitude, peuvent être prescrits et réalisés en-dehors du service: radiologie, échographie, biotoxicologie…